

Communiqué de presse

Fiducial s'appuie sur APL pour concevoir son nouveau datacenter, situé à Lyon

Grâce à l'expertise d'APL, Fiducial a pu intégrer le déploiement d'un datacenter moderne et évolutif à son projet d'agrandissement de son siège opérationnel. La conception de la nouvelle salle informatique a été réalisée alors que le bâtiment était en cours de construction, et initialement conçu pour n'accueillir que des bureaux.

Ivry sur Seine, le 17 juin 2014 – APL, expert en datacenters, annonce que Fiducial, société spécialisée dans les outils et prestations d'accompagnement des chefs d'entreprise dans leur gestion quotidienne, lui a confié la réalisation de son projet de création d'un datacenter dans un bâtiment en cours de construction, initialement prévu pour n'accueillir que des bureaux. APL est intervenu à toutes les phases du projet, depuis la définition des besoins jusqu'à la livraison, sous le pilotage de la DSI de Fiducial.

Un nouveau bâtiment pour accompagner la croissance

Créée en 1970, Fiducial propose des services pluridisciplinaires aux petites et moyennes entreprises, artisans, commerçants, professions libérales et agriculteurs. Depuis plus de 40 ans, l'entreprise a constamment étendu ses activités qui couvrent désormais les métiers du droit, de l'audit, de l'expertise comptable, de la banque et du conseil financier, de la gestion de patrimoine, de l'édition de logiciels, des prestations de sécurité et des fournitures de bureau. Fiducial est aujourd'hui présente dans 78 pays et compte plus de 17 000 collaborateurs.

Pour répondre au développement de ses activités, le groupe décide en 2010 d'agrandir son siège opérationnel de Lyon Vaise, avec la construction d'un nouveau bâtiment destiné à accueillir des bureaux. En parallèle, l'entreprise lance un projet de modernisation de son datacenter principal, situé à proximité. Mais face aux prévisions de croissance, à l'obsolescence des installations électriques et à l'absence de groupe électrogène, l'entreprise modifie son plan d'action et décide d'implanter un tout nouveau datacenter dans son nouvel ensemble immobilier, dont la construction est déjà bien engagée.

Création d'une salle informatique dans un bâtiment en construction

La nouvelle salle informatique doit devenir le principal centre de production et de sauvegarde informatique du groupe : elle abritera les applications internes, mais également les applications hébergées des clients de Fiducial. Ses contraintes de sécurité et de continuité de service sont donc très différentes de celles d'un bâtiment qui ne devait initialement héberger que des bureaux. Compte-tenu de la criticité et de la spécificité du projet, la DSI et la Direction de l'Immobilier se sont immédiatement mis à la recherche d'un spécialiste en datacenters pour les aider à formaliser leurs besoins, analyser les contraintes liées à la conception d'une nouvelle salle informatique dans un bâtiment en cours de construction, et les accompagner dans les phases de travaux et réception.

« Nous avons de bons échos des prestations réalisées par APL, qui dispose d'un bureau à Lyon. Outre leur proximité géographique, leurs équipes étaient en mesure de nous

accompagner sur toutes les phases du projet. Nous les avons donc retenus », se souvient Dominique Armignies, Responsable Infrastructures au sein de la DSI de Fiducial.

Anticiper les besoins informatiques à moyen et long terme

Les équipes d'APL se sont d'abord concentrées sur la rédaction du cahier des charges avec l'ensemble des acteurs concernés : la DSI, la Direction de l'Immobilier et l'entreprise en charge de la construction du bâtiment. Outre sa conception dans un bâtiment en cours de construction, le datacenter devait être évolutif et fiable (Tier III), afin d'absorber les besoins informatiques de Fiducial à moyen et long termes.

Au total, près de 100 m² sont ainsi réservés à la nouvelle salle serveurs, et 100 m² supplémentaires pour les installations techniques. La conception du datacenter sera réalisée en deux phases, pour s'adapter au fur et à mesure à l'augmentation des besoins informatiques et dans un souci d'efficacité énergétique (PUE cible de 1,6) : il sera capable d'absorber une puissance installée de 80kW IT, soit une vingtaine de baies, à 5 ans, et de 150kW, soit une quarantaine de baies, à 10 ans. Tandis que pour le câblage des courants forts et faibles, le choix d'une distribution en aérien (cheminements fixés sous la dalle haute de la salle) a été privilégié afin de préserver la capacité de refroidissement par le plancher technique (utilisé comme plénum de soufflage de l'air frais).

« Malgré la croissance exponentielle de nos besoins IT (400 serveurs en 2012, plus de 1 000 en 2014), nous n'occupons encore qu'un tiers de la capacité de la première tranche, grâce aux technologies de virtualisation notamment. Ce qui nous laisse de la marge... », indique Dominique Armignies.

Un accompagnement à toutes les phases du projet

Outre la rédaction du cahier des charges et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des Documents de Consultation des Entreprises (DCE), APL a accompagné Fiducial tout au long de la création du nouveau datacenter : assistance au suivi des travaux, à la vérification de la conformité au programme, aux opérations de tests et de réception.

Enfin, Fiducial souhaitait conserver son ancienne salle informatique, pour assurer la continuité de service en cas d'incident. APL a été chargé de réaliser la redistribution du réseau fibre entre les 2 salles informatiques, ainsi qu'entre ces 2 salles et les locaux de brassage de 7 bâtiments : au total, ce sont plus de 4 kilomètres de fibre en redondance qui ont été installés.

« Les installations sont conformes aux besoins de la production et réalisées dans le respect des règles de l'art : tout au long du projet, nous avons travaillé en pleine confiance avec les équipes APL, qui nous ont permis d'inaugurer notre nouveau datacenter dans la plus grande sérénité », conclut Dominique Armignies.

A propos d'APL

Créé en 1983, APL intervient sur tout le cycle de vie des datacenters. La société compte parmi les leaders en France dans les domaines suivants : conseil en stratégie d'hébergement, conception réalisation, exploitation technique et optimisation énergétique des centres informatiques. Ses équipes d'ingénieurs experts interviennent en missions d'audit, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de

maîtrise d'œuvre ou réalisent des projets clé en main. Depuis 2014, APL propose également une offre de location évolutive pour financer les investissements liés à la construction, rénovation et/ou à l'évolution des salles informatiques.

De très grandes sociétés font confiance à APL, telles que Atos Origin, Data IV, Groupama, Groupe Casino, Groupe Crédit Agricole, Macif, Métro, Orange, Sigma, TelecityGroup, ou encore Vinci.

Afin de favoriser le partage d'expérience autour de son domaine d'expertise, APL est membre du Club France for Datacenters, du Cercle I, d'AGORA CRIP, du CLUSIF, de l'ADIRA et de l'EUDCA. APL participe également activement au Code of Conduct, un groupe de travail piloté par la commission européenne qui soutient les meilleures pratiques relatives à l'efficacité énergétique des datacenters.

www.apl-france.fr

Contacts presse

Anjuna
Elodie Cassar
elodie.cassar@anjuna.fr
Tél : +33 9 64 15 31 27
GSM : +33 6 80 53 82 94

APL
Anne Le Crenn
anne.lecrenn@apl-france.fr
Tél : 01 46 71 32 32